



Rencontre avec les «Marocaines de l'Afrique sub-saharienne»

Des trajectoires et beaucoup de défis

Après Bruxelles en 2010, Montréal en 2011, le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) a choisi de se pencher, les 20 et 21 septembre sur les spécificités de l'immigration féminine en Afrique subsaharienne. Placée sous le thème «Marocaines de l'Afrique sub-saharienne : Trajectoires et défis», la rencontre a été aussi riche que féconde, avec des moments forts émouvants et des interrogations sur l'identité, l'appartenance et des problématiques propres au continent africain.

K. A.

Selon les chiffres officiels, la communauté d'origine marocaine installée en Afrique compte environ 10 000 personnes soit 0.17% de la communauté marocaine du monde avec un taux de féminisation de 34,66%. Installée au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Cameroun, au Gabon, en Guinée, en Afrique du Sud, au Bénin et au Burkina Fasso, cette communauté a connu, ces dernières décennies, des mutations profondes. Les constats actuels font état d'un enracinement et d'une féminisation croissante. Mais peu d'études scientifiques ont été effectuées sur cette communauté, les recherches se sont plutôt focalisées sur l'Europe qui abrite près de 80% de la communauté marocaine à l'étranger. Aussi, si cette émigration a démarré dès le 19^{ème} siècle et a concerné plutôt les commerçants et les artisans, actuellement, elle se féminise de plus en plus. En effet, nombreuses sont les femmes qui s'y rendent, à la recherche de meilleures conditions de vie. «*Certaines réussissent brillamment leur intégration économique, sociale et politique. D'autres se retrouvent dans des situations difficiles où elles ne peuvent pas faire prévaloir leurs droits*», explique le CCME dans la note introductive de cette Rencontre.

Des problématiques et des difficultés

Les témoignages et les parcours dévoilés au

cours de ces deux journées révèlent également d'autres problématiques, liés à l'identité nationale, à l'appartenance, à l'absence de cadre juridique adéquat, aux discriminations, aux trafics humains, etc. Beaucoup des Marocaines rencontrées à Dakar sont issues de la deuxième, troisième, voire la quatrième génération. Leurs pères avaient émigré à un moment où les frontières n'avaient aucun sens et où les hommes et les biens circulaient librement. Beaucoup de ces hommes, pour la plupart commerçants, ont épousé des natives de ces pays. Les enfants, issus de ces mariages mixtes portent des noms bien marocains, mais sont aussi bien intégrés dans la société sénégalaise. Certaines des femmes rencontrées à Dakar ne peuvent justifier de papiers prouvant leur nationalité marocaine, et c'est ce qu'elles regrettent amèrement.

Deux ateliers et des recommandations

Articulée autour de deux ateliers (Engagement au féminin et Accès aux droits), la conférence de Dakar a ainsi rassemblé des chercheurs, des députées de tous bords, des acteurs associatifs ainsi que des responsables de départements ministériels concernés par la question migratoire.

C'est ainsi que l'atelier dédié à la question de



l'engagement au féminin a tenté de mettre en évidence les problématiques communes et spécifiques aux Marocaines quelque soit leur pays de résidence sur le continent Africain, problématiques par ailleurs partagées par les femmes sénégalaises. Pour sa part, l'atelier « Accès aux droits » a permis un éclairage sur les grandes avancées réalisées au Maroc en matière de droits humains en général et des droits de la femme en particulier. Depuis des décennies les Marocaines d'ici et d'ailleurs ont pris leur destin en main, en s'organisant en réseau et en associations, dans l'objectif de défendre leurs droits et de mettre en valeur leur

position en tant qu'actrices et artisanes de leurs destinées. Les recommandations prises à l'issue de cette rencontre abondent dans le sens d'une coopération de tous les pays du continent africain pour une meilleure intégration socio-économique de la femme et pour une meilleure visibilité des migrantes du Sud. La création d'un réseau associatif pour endiguer et combattre efficacement les réseaux de trafic humain et l'optimisation de la représentativité féminine au niveau de toutes les instances publiques afin de lutter contre toute formes de discriminations et assurer la parité dans l'accès à la responsabilité ont également été préconisées.

«Nous devons apporter plus d'aide aux Marocaines d'Afrique subsaharienne»

Entretien avec Souad Talsi, militante associative et membre du groupe de travail «Approche genre et nouvelles générations» au CCME



Quels constats formulez-vous à l'issue de la rencontre de Dakar ?

La rencontre de Dakar diffère de toutes celles que nous avons tenues avec les Marocaines d'Europe à Bruxelles ou des Américaines à Montréal. Les émigrantes d'Afrique vivent dans des pays qui sont plus pauvres que le Maroc, et de ce fait sont dans des situations plus vulnérables. Les Marocaines qui vivent en Europe ou en Amérique, lorsqu'elles ont des problèmes, elles peuvent avoir

des recours et des droits. Ce qui n'est pas le cas de celles qui vivent en Afrique et qui sont confrontées à une multitude de problèmes. Elles ont besoin qu'on se solidarise avec elles.

L'autre point qui a attiré mon attention est que les femmes que nous avons rencontrées sont viscéralement attachées à leur identité marocaine. Elles tiennent, bien qu'elles soient issues de la troisième ou quatrième génération à leur appartenance au Maroc. Ce sont des femmes qui sont aussi bien intégrées dans la société sénégalaise et qui peuvent être nos "relais" pour défendre la Cause nationale. Il est important que le Maroc focalise plus dans ses politiques sur ses relations Sud-Sud...

Quelles sont les réponses objectives que le CCME peut apporter à ces femmes ?

Comme son nom l'indique, le CCME est un conseil consultatif. Nous analysons la politique du Maroc vis-vis de ses émigrés. Et

après la rencontre programmée à Dubaï l'année prochaine, nous allons publier un rapport de cinq tomes qui fait un diagnostic précis de la situation avec des solutions. Le Maroc doit apporter plus d'aide aux femmes vivant dans les pays africains. Ainsi, au lieu d'envoyer des institutrices ou des assistantes sociales en Europe, il serait plus judicieux de les envoyer dans les pays africains, comme la Mauritanie, la côte d'Ivoire, le Sénégal, le Gabon...

En tant que militante associative ayant à votre actif plus de vingt années d'action sur le terrain en Grande-Bretagne, avez-vous des suggestions à ce sujet ?

Oui, d'ailleurs je compte travailler avec ces femmes pour les former pour qu'elles puissent mieux s'organiser, voir dans quelle mesure, on peut les aider à monter des centres d'accueils, examiner les possibilités d'envoi d'assistantes sociales, etc. Nous devons absolument les aider.